

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260922_25
Référence Nomenclature n°1.1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Pole Technique, Patrimoine, Aménagement et Développement Territorial

Service en charge : Architecture, Patrimoine, Etudes de projets, Transition écologique et Développement durable

Objet : Approbation de l'avenant à la convention constitutive du groupement de commandes du SIEL-Territoire d'Energie Loire pour l'achat d'énergies et l'effacement électrique

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2121-29,

Vu la délibération N°2022-44 du Conseil Municipal en date du 8 Février 2022 relative à l'adhésion au SIEL-Territoire d'Energie Loire groupement d'achats pour la fourniture Gaz,

Vu la délibération N°2022-184 du Conseil Municipal en date du 31 Mai 2022 relative à l'adhésion au SIEL-Territoire d'Energie Loire groupement d'achats pour la fourniture Electricité,

Considérant que le SIEL-Territoire d'Energie Loire coordonne un groupement de commandes portant sur l'achat d'énergies et l'effacement électrique auquel peuvent adhérer les personnes publiques du Département,

Considérant que la Ville de Firminy est adhérente au groupement de commandes du SIEL-Territoire d'Energie Loire pour l'achat d'énergies,

Considérant les besoins de l'adhérent pour l'achat d'énergie(s) et/ou l'effacement électrique,

Considérant que le SIEL-Territoire d'Energie Loire a proposé un avenant à la convention afin d'adapter les modalités de fonctionnement du groupement ; savoir qu'il s'agit pour le SIEL TE ainsi que pour les membres du groupement, de bénéficier d'une rémunération en contrepartie de flexibilité-services aux réseaux d'énergie comme la réduction de leur consommation d'énergie notamment lors des pointes de consommation,

Considérant qu'il convient d'approuver cet avenant,

Et vu le projet d'avenant à la convention du groupement de commandes annexé à la présente délibération,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'avenant, dans le cadre du groupement d'achat d'énergies et d'effacement électrique du SIEL-TE selon les modalités sus mentionnées,
- Donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.



COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260922_25
Référence Nomenclature n°1.1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** l'avenant, dans le cadre du groupement d'achat d'énergies et d'effacement électrique du SIEL-TE selon les modalités sus mentionnées,
- **DONNE** tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 22 septembre 2026

La Secrétaire de Séance,

Evelyne BERGER

Le Maire,

Marc PETIT

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 29 Septembre 2026....
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
JC MONNERET



COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260922_25
Référence Nomenclature n°1.1

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2026

**Approbation de l'avenant à la convention constitutive du groupement
de commandes du SIEL-Territoire d'Energie Loire pour l'achat
d'énergies et l'effacement électrique**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 15 Septembre 2026, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 22 Septembre 2026 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Marc PETIT, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS : M. PETIT Marc, Mme TAING Claire, M. MALLEY Eric, Mme GOURGAUD Jocelyne, Mme BERGER Evelyne, M. FAYOLLE Hugo, Mme PEYCELON Valérie, Mme VICENTE Sabrina, M. FERRIER Damien, Mme RIOCREUX Sandrine (jusqu'à 21 h 10), M. CHARTRON Jean-Paul, Mme LIOGIER Aline, M. EL KHATABI Hassan, Mme REYMOND Magali, M. DANCERT Bertrand, Mme PONCET Elizabeth, M. GUILLOT Dylan (à partir de 18 h 59), M. MONISTROL Sébastien, Mme CURIOT Marie-Amelie, M. BENGHALIA Adel, M. LUYA Julien, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie (jusqu'à 22 h 53), M. TRIOLLIER Aloïs (à partir de 19 h 48 et jusqu'à 22 h 56), M. CHALAND Christophe, Mme GIL Nathalie, Mme PUTOT Anne-Sophie, M. BOYER François, M. GIUNTA Jean-Dominique.

POUVOIRS : Mme AULAGNIER-JASSERAND Isabelle à M. CHARTRON Jean-Paul, M. IBARS Robert à M. FERRIER Damien, M. MENDES José à Mme REYMOND Magali, M. VIAL Mickaël à M. MALLEY Eric, M. GUILLOT Dylan à Mme TAING Claire (jusqu'à 18 h 59), Mme RIOCREUX Sandrine (à partir de 21 h 10) à Mme PONCET Elizabeth, Mme Leslie DREVET à M. CHALAND Christophe (à partir de 22 h 53), M. TRIOLLIER Aloïs à Mme DREVET Leslie (jusqu'à 19 h 48) et à M. ROBERT Loïc (à partir de 22 h 56).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme BERGER Evelyne.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. MONNERET J-Christophe, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ Marie-France, Responsable service Assemblée
Mme LUACES Géraldine, Responsable service Finances

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	26
Nombre de pouvoirs :	7
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33